



# STAGES

## BULLETIN D'INSCRIPTION

À PROPOS DE L'INSCRIT(E) :	RESPONSABLE LÉGAL OU PERSONNE À CONTACTER EN CAS D'URGENCE :
NOM / PRÉNOM :	NOM / PRÉNOM :
ÂGE :	N° TEL :
Informations supplémentaires (santé, allergie, autre stage déjà effectué, ...) :	E-MAIL (EN MAJUSCULE):
	ADRESSE :
	CODE POSTAL : VILLE :
NEWSLETTER : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	PAYS :

**STAGE(S) CHOISI(S)** (merci de cocher la/les case(s) correspondante(s) et de remplir la/les ligne(s) associée(s)) :

### MANGA :

- Ado (2 jours) 185 € - Arrhes 35 € : Du \_\_\_\_\_ Au \_\_\_\_\_
- Adulte (2 jours) 185 € - Arrhes 35 € : Du \_\_\_\_\_ Au \_\_\_\_\_
- Avancé ado (3 jours) 270 € - Arrhes 60 € : Du \_\_\_\_\_ Au \_\_\_\_\_
- Avancé adulte (3 jours) 270 € - Arrhes 60 € : Du \_\_\_\_\_ Au \_\_\_\_\_

### DESSIN / INITIATION À L'ILLUSTRATION :

- Ado (2 jours) 185 € - Arrhes 35 € : Du \_\_\_\_\_ Au \_\_\_\_\_
- Adulte (2 jours) 185 € - Arrhes 35 € : Du \_\_\_\_\_ Au \_\_\_\_\_

### ILLUSTRATION :

- Adulte (3 jours) 270 € - Arrhes 60 € : Du \_\_\_\_\_ Au \_\_\_\_\_

Questions ou remarques éventuelles (ex : inscription de plusieurs membres d'une même famille) :

**TOTAL (À REMPLIR PAR L'ADMINISTRATION) :** \_\_\_\_\_

### COMMENT AVEZ-VOUS CONNU TOULOUSE MANGA GAKUEN?

- Internet     Librairie     Salons     Bouche-à-oreille     Réseaux Sociaux
- Autres : \_\_\_\_\_

Autorisez-vous Toulouse Manga Gakuen à publier dans un cadre commercial, sur son site internet, sur ses réseaux sociaux ainsi que ses brochures promotionnelles, des photographies sur lesquelles vous et/ou votre enfant pourriez être amené(s) à figurer ? (Merci de cocher la case correspondante)  OUI     NON

### Signature du stagiaire

(ou du responsable légal si mineur)

Formulaire à retourner dûment rempli, signé et accompagné des arrhes de réservation, ainsi que d'une copie de l'attestation de responsabilité civile en cours de validité et au nom du stagiaire à l'adresse en-pied de document. En remplissant ce formulaire, vous reconnaissez avoir pris connaissance des conditions de vente présentes sur le site [www.toulousemanga.fr](http://www.toulousemanga.fr)

**Le montant total du stage est à régler le PREMIER JOUR du stage, en espèces ou par chèques (à l'ordre de Toulouse Manga). Merci de noter que le paiement par carte bleue n'est pas disponible.**

TOULOUSE MANGA GAKUEN  
7 rue Bénézet, 31 300 TOULOUSE – 05.81.97.11.33 – [contact@toulousemanga.fr](mailto:contact@toulousemanga.fr)  
SASU au capital de 10.000€ – SIREN 794 714 527 R.C.S. Toulouse – NAF 8559A



### RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Document à conserver.

**Le non-respect de ces règles pourra entraîner l'exclusion immédiate et définitive du stagiaire, aucun remboursement ne sera effectué dans ce cas.**

**Paiement du/des stage(s)** : Tout stagiaire présent au stage s'est assuré d'avoir transmis **l'entièreté du règlement du et/ou des stage(s)** à la direction. Toulouse Manga Gakuen se réserve le droit de refuser l'accès au(x) stage(s) à tout stagiaire ne s'étant pas acquitté du paiement du stage.

**Respect des locaux et du matériel** : Les stagiaires ou élèves sont tenus d'apporter leur matériel de travail à chaque séance. Chaque stagiaire aura l'obligation de nettoyer son espace de travail à la fin des stages. Toulouse Manga Gakuen met à disposition des stagiaires du matériel et des locaux fonctionnels et en bon état. Une participation pourrait être demandée aux stagiaires ou élèves pour utiliser ce matériel, mais cette cotisation ne les rend en aucun cas possesseur du matériel utilisé. Il est demandé aux stagiaires ou élèves de prendre soin du matériel qui leur est fourni de manière qu'il puisse servir à d'autres après eux. Toute dégradation, perte ou vol, entraînera une facturation supplémentaire visant à remplacer/réparer le matériel.

**Respect des personnes** : Aucun acte verbal ou physique visant à dégrader l'intégrité physique ou psychologique d'une personne ne saurait être toléré à Toulouse Manga Gakuen. Les cours et les stages se font dans le respect mutuel et réciproque entre professeurs et élèves/stagiaires, ainsi qu'entre élèves/stagiaires. Le non-respect de cette règle pourra conduire à l'exclusion définitive de la personne concernée. Des poursuites pourront être mises en œuvre en fonction de la gravité des actes.

**Respect des consignes de sécurité** : La pratique du manga peut amener à utiliser du matériel présentant un risque s'il est mal employé (cutter, plumes, ...). Des consignes strictes de sécurité sont donc systématiquement énoncées avant l'utilisation de ce matériel et les stagiaires ou élèves sont étroitement surveillés lors de son utilisation. En cas de non-respect des consignes de sécurité, le stagiaire ou élève pourra se voir immédiatement exclu de l'activité, voire du cours/stage en lui-même si son attitude peut se révéler dangereuse pour les personnes présentes ou pour lui-même.

**Visibilité** : Participer aux activités de Toulouse Manga Gakuen implique le consentement de l'élève ou du stagiaire pour l'utilisation des travaux produits en matière de communication notamment (exposition, visibilité sur le site internet, brochures...).

**Trajets** : Toulouse Manga Gakuen ne pourra être tenu responsable en cas d'accident survenant lors des trajets parcourus (aller et retour) pour participer aux activités.

**Santé** : De manière à y apporter une réponse efficace en cas de problème ou de crise, nous vous invitons à nous signaler tout problème de santé (physique ou mentale) récurrent. Nous nous engageons à respecter la vie privée des stagiaires ou élèves et à ne pas communiquer à des tiers les informations que l'élève/stagiaire ou le responsable légal pourrait nous fournir à ce sujet (exception faite du personnel médical en cas de problème).



### CONDITIONS DE VENTE A PROPOS DES STAGES

#### RÈGLEMENT

Les participants s'engagent à respecter les personnes et les biens matériels avec lesquels ils seront amenés à travailler. Toute personne faisant preuve d'un comportement potentiellement dangereux ou dégradant pour les personnes ou les biens matériels, ou toute personne qui perturberait le bon déroulement du stage ou des cours pourra s'en voir immédiatement exclu. La totalité du prix du stage ou des cours est alors due et ne sera en aucun cas remboursée.

Toulouse Manga dispose d'une responsabilité civile professionnelle pour exercer son activité, cependant, si vous êtes la cause d'un accident ou de dégâts, votre propre responsabilité civile individuelle est engagée. Nous vous demanderons donc de nous fournir une attestation responsabilité civile le premier jour du stage ou lors de votre premier cours. Les élèves ne pouvant pas présenter cette attestation peuvent se voir refuser l'accès à notre établissement.

#### ABANDON OU ANNULATION

Annulation par Toulouse Manga

Les stages et les cours seront assurés dans la mesure où quatre personnes au moins seront déjà inscrites, sauf cas de force majeure. Attention : en cas d'annulation par Toulouse Manga, les frais éventuels déjà engagés par les stagiaires et élèves (à l'exception des arrhes ou règlement des cours) ne peuvent en aucun cas leur être remboursés (par ex. réservation d'hébergement ou de billet de train).

#### Annulation par le stagiaire avant le début du stage

**PLUS DE TROIS SEMAINES AVANT LA DATE DE DÉBUT:** les arrhes versées vous sont remboursées. Attention, par mesure de sécurité (cartes et chèquiers volés...), les arrhes payées vous seront remboursées en respectant des règles strictes :

- Si vous avez payé par chèque : le chèque est détruit s'il n'a pas encore été encaissé. Un chèque de remboursement vous est envoyé si vos arrhes ont déjà été encaissées.
- Les chèques de remboursement sont toujours libellés au nom de la personne qui a effectué le paiement.
- Si vous avez payé avec PayPal© et si votre annulation intervient dans un délai de 60 jours, vous serez intégralement remboursés via le système de remboursement de PayPal©, à l'exclusion de tout autre moyen de paiement. Si vous n'avez pas de compte PayPal©, le remboursement sera crédité sur le compte bancaire lié à la carte bancaire utilisée.
- Si vous avez payé avec PayPal© et si votre annulation intervient au-delà d'un délai de 60 jours, des frais (entre 2 et 5%) vous seront appliqués. Il ne peut y avoir de remboursement vers un compte PayPal© autre que celui ayant servi au paiement.

#### MOINS DE TROIS SEMAINES AVANT LA DATE DE DÉBUT DU STAGE

Les arrhes sont dues. Elles pourront cependant vous être restituées si une personne éventuellement sur liste d'attente bénéficie de votre place.

**IMPORTANT :** Si vous souhaitez participer à un stage ultérieurement, vos arrhes peuvent y être créditées dans la limite où le stage ne survient pas plus d'un an après le versement de vos arrhes.

Abandon du stagiaire ou élève en cours de stage ou en cours d'année de cours

La place ne pouvant être proposée à une autre personne, le prix du stage est dû dans son intégralité.

#### PAIEMENT

Pour réserver une place sur un stage, seules les arrhes sont nécessaires.

La totalité du montant du stage, de laquelle seront déduites les arrhes, vous sera demandée le premier jour du stage. Toute personne se présentant le premier jour du stage sans le restant du paiement pourra se voir refuser l'accès au stage.

**ATTENTION :** Les paiements par chèque ne sont acceptés que pour la France métropolitaine. Pour les DOM-TOM ou tout autre pays, il vous faudra procéder à un paiement électronique avec le service de paiement en ligne sécurisé PayPal© et à l'aide d'un compte d'acheteur vérifié". À défaut, votre inscription pourra être rejetée.